

LA LETTRE

WWW.ASSOCIATION-DU-MONDE-DES-ENERGIES.COM



COMITÉ DE RÉDACTION : RAYMOND BASTIEN – JEAN COURTIN – GEORGES DELORME – YVES GÉROT – CLAUDE LEMAITRE

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères amies, chers amis,
Comme vous le constatez, LA LETTRE présente un nouveau look, que nous avons voulu plus moderne et dans le ton des publications actuelles. Vous noterez également une évolution de notre logo où AMDE a pris le relais d'ACDRIEG. Merci à notre webmaster et à notre équipe de communicants ! Nous avons récemment initié un travail d'élargissement de la diffusion de LA LETTRE, comptant sur les relais internes que vous êtes. C'est dans cette optique que nous vous avons adressé un sondage, au moment des vœux pour 2023. Notre ambition est de mieux faire connaître l'Association du Monde Des Energies aux entreprises du domaine, et permettre ainsi aux cadres de direction prochainement ou nouvellement retraités qui le souhaitent, de nous rejoindre. J'espère que cette nouvelle présentation de LA LETTRE vous trouve en bonne forme et qu'elle soit un vecteur dynamique pour la notoriété de notre association.

L'AGENDA

5 MAI 2023 - PAYS DE LA LOIRE BRETAGNE

Tout est à découvrir en Mayenne

1^{ER} JUIN 2023 – AUV. RHÔNE ALPES

Visite de la fonderie de cloches PACCARD à Sevrier (Annecy)

21 ET 22 JUIN 2023 – NOUVELLE AQUITAINE

Au Pays Basque

DU 7 AU 14 JUIN 2023

Voyage en Slovénie

DU 5 AU 7 SEPTEMBRE 2023

Congrès de l'association à Amiens

LA VIE DES ADHÉRENTS

FESTIVAL « LIVRES EN MARCHES »

Connaissez-vous le festival « Livres en Marches » ?

Contrairement à ce à quoi son intitulé pourrait faire penser, il n'a rien de politique ... Il se déroule simplement dans la commune des Marches (devenue Porte de Savoie) en Savoie, depuis 2002.

Partant de l'idée que le livre est le véhicule d'idées le plus efficace, il se donne pour mission de participer au développement de l'esprit critique et de la prise de conscience sur les enjeux de notre société à travers un festival populaire.

Dans ce cadre, Livres en Marches est un festival original puisqu'il propose simultanément sur le temps d'un week-end une grande bourse aux livres d'occasion (près de 60000 livres proposés), un salon des écrivains, une bonne vingtaine d'animations pour enfants et une quinzaine de conférences données par des conférenciers d'envergure. Au cours des années, on y a vu Pierre RABHI, Yves COPPENS, Jean-Louis ETIENNE et en 2022 Etienne KLEIN et Cédric VILLANI.

Au sein de l'équipe d'organisation de ce festival, je m'occupe de la gestion des bénévoles, il en faut environ 170 pour que le festival se déroule dans de bonnes conditions.. Certains postes nécessitent des compétences particulières, par exemple lors des journées au cours desquelles les particuliers viennent déposer leurs livres pour la bourse aux livres



d'occasion, il faut des bénévoles capables de sélectionner les livres (on ne prend pas tout...), définir avec le déposant un prix de vente, les classer par thème (policier, romans, sport, enfants, médecine...).

Ma tâche fait appel à des compétences d'organisation, de motivation, de gestion de ressources humaines, de formation, de gestion des aléas, toutes choses qui me rappellent quelques souvenirs de mes années professionnelles ...

C'est une aventure humaine passionnante, avec un investissement limité dans le temps, surtout au mois qui précède le festival, et me laisse ainsi sur le reste de l'année le temps de m'intéresser à plein d'autres sujets.

Au plaisir de vous rencontrer sur place lors de la prochaine édition les 30 septembre et 1^{er} octobre 2023, le programme sera bientôt en ligne sur <https://livresenmarches.com/>, où vous pourrez aussi retrouver le replay des dernières conférences..



**Jean-Pierre
BECOULET**

LA VIE NATIONALE DE L'ASSOCIATION

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jacques GUIBLIN (ancien chef de Serv. Tech. – Côte d'Opale)
Pierre JEANNEAU (ancien chef de Serv. Approvis. – Gironde)
Raoul PHILIP (ancien chef de Subdivision – Pau Suburbain)

NOUVEAUX ADHÉRENTS

René DAUPAGNE (ancien chef de Serv. Tech. Elec. – Béarn Bigorre)
Patrick MARSY (ancien directeur territorial – Aisne)

CONGRÈS A AMIENS DU 5 AU 7 SEPTEMBRE 2023

Entre terre, mer et rivière

La Somme, ce fleuve se prélassait tout au long de ses 245 km entre Fonsomme dans le département de l'Aisne et Saint Valéry sur Somme, et s'étale en une mosaïque d'étangs et de marais tout en camaïeu de vert pour le plaisir des randonneurs et des cyclotouristes.



La Somme, ce département terre d'histoire vieille de 200000 ans où Samara est considéré comme le berceau de l'archéologie, où les abbayes de Corbie et de Saint Riquier, la collégiale Saint-Vulfran d'Abbeville et la sublissime cathédrale Notre Dame d'Amiens ne sont que quelques-uns des plus beaux exemples d'un patrimoine gothique vertigineux et où quelques vestiges encore visibles, mémoriaux et musées de Péronne ou d'Albert sont autant de sites emblématiques, témoignages émouvants de la Grande Guerre.



La Côte Picarde enfin, transition superbe entre les immenses plages de sable fin de la Côte d'Opale et les falaises calcaires de la Côte Normande qui accueille en son sein, tel un écrin naturel, l'une des plus belles baies du monde, celle de la Somme.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 MARS 2023

Notre dernier conseil d'administration s'est tenu en visioconférence le mardi 14 mars.

Faisant suite à l'assemblée générale du 11 octobre 2022 à Martigny, la proposition de bureau faite par le président a été validée et Pierre-Louis Demandre en devient le nouveau secrétaire ; qu'il soit remercié pour cet engagement.

Après un point sur les effectifs en vue de la mise à jour de l'annuaire mis à disposition des adhérents sur le site, l'examen de la situation financière intégrant le bilan du congrès de Martigny met en évidence un résultat de l'exercice 2022 très proche de l'équilibre. Merci encore à Jean-Marc Revaz et à son équipe pour ce congrès 2022 très réussi.

Nous traitons ensuite un point relatif à la production de la Lettre, son nouveau look et les propositions du groupe de travail pour une diffusion mieux ciblée à l'externe d'ici l'automne.

L'envoi imminent du programme du congrès 2023 à Amiens a été suivi d'une présentation des premières grande lignes pour le congrès 2024 qui se déroulera au Pays Basque, probablement du 10 au 12 septembre.

Concernant les voyages, celui prévu en Slovénie du 7 au 14 juin regroupe 16 inscrits. Un voyage en Jordanie est prévu en octobre ; une information sera adressée prochainement aux adhérents lorsque la date sera calée avec l'agence de voyage. Les orientations pour 2024 privilégient un seul voyage annuel, au 1^{er} semestre.

Quelques sujets complémentaires ont été traités, comme le pilotage cyclique de La Lettre, ainsi que la prévision de deux visioconférences à thème pour 2023, dont l'une sur l'hydrogène.



En 3 jours de Congrès, j'ai choisi de vous faire découvrir quelques pépites de ce remarquable triptyque. J'espère ainsi répondre à vos attentes et vous donner l'envie d'en découvrir davantage sur ce trop discret département des Hauts de France. Le programme détaillé et les documents d'inscription vous parviendront par courrier courant avril et seront à retourner pour le 31 mai au plus tard. J'ai hâte de vous accueillir !

Yvon DUMAINIL

LA VIE RÉGIONALE DE L'ASSOCIATION

LES RÉGIONS BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE EN MAYENNE LE 5 MAI 2023

Territoire secret et discret : tout est à découvrir en Mayenne !

Venez découvrir quelques sites remarquables de la Mayenne dans un cadre environnemental préservé.

Tout d'abord, le musée Robert-Tatin, un « environnement d'art » créé par l'artiste de même nom, entre 1962 et 1983, au cœur de la généreuse nature mayennaise. Au fil des ans, il a construit un domaine décoré de grandes sculptures en ciment coloré, en s'inspirant notamment de ses voyages et des courants artistiques du passé. Robert Tatin avait imaginé ce site comme un lien entre les civilisations de l'Orient et celles de l'Occident. Ce musée est l'un des plus visités de la région Pays de la Loire.



Après le déjeuner, nous visiterons « le petit Versailles de la Mayenne ». Ce joyau du sud Mayenne, très inspiré par Versailles et notamment du petit Trianon de Marie Antoinette, reflet de l'architecture classique du 18^{ème} siècle, est paré d'un écrin de verdure de 47 hectares partagé, entre autres, entre un vaste parc à l'anglaise, un jardin à la française, un jardin potager de plus d'un hectare et des éléments de vie d'un château tels qu'une chapelle, un ancien lavoir et une glacière, qui témoignent aujourd'hui d'un certain art de vivre à la française d'autrefois. C'est un château de famille à la campagne, où il règne une douceur de vivre typiquement angevine.

Yves GÉROT

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE AU PAYS BASQUE LES 21 ET 22 JUIN 2023

Nous avons choisi, cette année, de faire une "virée" au Pays Basque. Compte tenu de la richesse de l'offre touristique, la visite sera organisée sur 2 jours, le premier au Pays basque français (*Labourd*), le second au pays basque espagnol (*Gipuzkoa*). Les principaux sites et thèmes feront une bonne place aux spécialités culinaires locales (musée et dégustation du chocolat à Cambo les Bains, musée et fabrication du gâteau basque à Sare en passant par Espelette, capitale du piment, où nous déjeunerons au restaurant Euskadi bien sûr !



Côté Guipuzkoa, nous irons visiter le petit port de pêche de Gétaria et son musée Balenciaga, la baie de San Sebastian et le village de Passaià (port de San Sebastian) ; nous déjeunerons dans une cidrerie typique du pays basque.

Nous n'oublierons pas un minimum de "technique" avec une conférence sur le gaz naturel dans le Sud-Ouest et sur l'avenir concret de l'hydrogène dans la région.

Antoine AUGÉ

LA RÉGION AURA VISITE LA FONDERIE PACCARD - LE 1^{ER} JUIN 2023

Pour les amoureux du patrimoine et ceux attirés par les visites d'entreprises, la région AURA organise une visite du fondeur et campaniste PACCARD, entreprise fondée en 1796 et, située à Sevrier, près d'Annecy. Elle a réalisé, en 1978, pour les États-Unis, la plus grosse cloche en volée du monde (33 tonnes.). Après une présentation historique de la société familiale et la visite commentée du musée, chacun pourra assister à une coulée de cloche.

La matinée s'achèvera par un concert, duo Voix & Carillon, avant de se déplacer vers un restaurant à proximité, pour déjeuner sur les bords de lac.

Georges LEPIN



VOUS AVEZ LA PAROLE

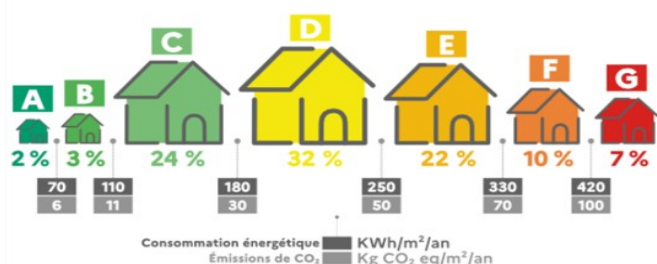
L'ÉNERGIE EST-ELLE ASSEZ CHÈRE ?

Le titre est certes provocateur mais, en lisant la suite, vous comprendrez pourquoi on peut légitimement se poser la question.

Tous les Français sont directement concernés par le sujet, ne serait-ce que dans leurs logements. Pour réduire les dépenses de chauffage, il faut améliorer l'isolation thermique des logements. Simple à dire, encore faut-il en avoir les moyens, sachant que le coût des travaux se situe entre 20.000 et 50.000 euros par logement ! Dans le cadre de la loi « Climat et résilience », il va falloir commencer par améliorer 5,2 millions de « passoires thermiques » (classes F et G). Ces logements ne pourront pas faire l'objet d'un nouveau contrat de location (les anciens baux ne sont pas concernés) avec le calendrier suivant :

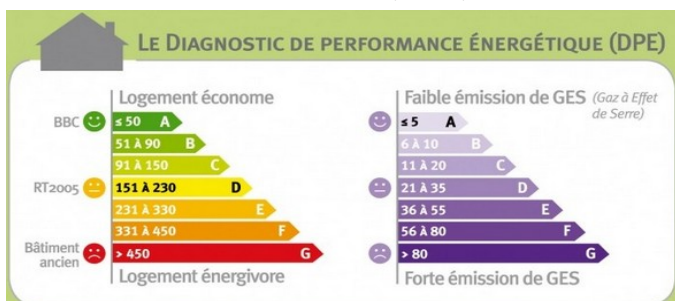
- 2023 : pour les classes G, ayant une consommation énergétique supérieure à 450 kWh/m²/an (soit 90.000 logements),
- 2025 : pour tous les classes G,
- 2028 : pour les classes F.

Ensemble des résidences principales



A quoi correspondent les « classes » ?

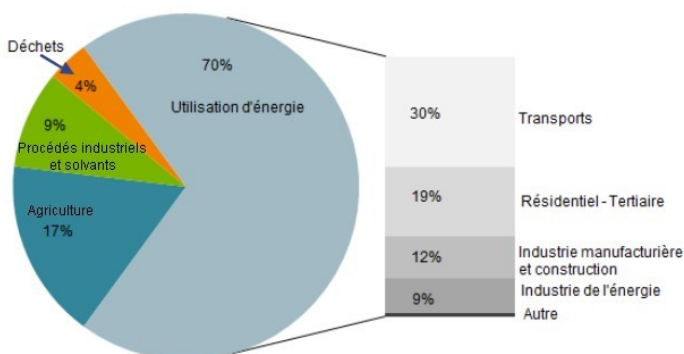
Depuis 1974, la construction des bâtiments est soumise à l'évolution régulière des réglementations, notamment thermique. Leur objectif : limiter la consommation d'énergie du bâtiment et les émissions polluantes afin d'atteindre un bâtiment plus confortable et plus respectueux de l'environnement. La traduction pratique en est le DPE (Diagnostic de Performance Énergétique), obligatoire pour toute transaction immobilière (vente, achat, location).



Depuis le 1er janvier 2022, c'est la **Réglementation Environnementale 2020** qui s'applique en remplacement de la Réglementation Thermique 2012. Le nouveau mode de calcul associe performance thermique et émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) ; il est harmonisé pour tous les bâtiments et s'appuie uniquement sur les caractéristiques du

logement (nature du bâti, niveau d'isolation, qualité de ses fenêtres, système de chauffage), ainsi que sur ses consommations auxiliaires telles que les éclairages. Il faut apporter la preuve de ces caractéristiques ; alors, attention si vous ne les avez pas car, par défaut, ce sont les valeurs moyennes des logements de la même époque qui seront prises en compte.

Pourquoi s'intéresser particulièrement aux logements pour les émissions du Gaz à Effet de Serre ?



Le secteur résidentiel est le second poste d'émission de GES derrière celui des transports et représente 19 % du total dans lequel plus de 80 % est dû au chauffage. Les solutions de chauffage hybride gaz/électricité sont ainsi à promouvoir pour abaisser les émissions de CO₂ et permettre au système énergétique français de passer la pointe électrique hivernale.

L'isolation est-elle « rentable » ?

Dans une économie de marché, les « investisseurs » (les propriétaires des logements) sont prêts à faire des dépenses si elles sont « rentables ». Pour les projets que je connais, la réduction des dépenses de chauffage est, suivant l'amplitude des travaux, de 35 à 50%, ce qui correspond à une économie de 560 à 900 euros par an, d'où un temps d'amortissement de l'ordre de 50 ans. Un inconvénient supplémentaire pour les propriétaires qui louent leur bien (et qui ne l'occupent donc pas) : ce ne sont pas eux qui font des économies de chauffage mais leurs locataires ! Cette situation ne va pas faciliter les choses ...

Le principal problème pour passer à l'acte sera le financement des travaux par les propriétaires et ce, malgré les aides gouvernementales. On peut néanmoins espérer que l'innovation dans l'isolation (matériaux et mises en œuvre) et les volumes à traiter, entraîneront une réduction des coûts par rapport à ceux constatés actuellement.

Conclusion

Pour arriver à une durée d'amortissement des travaux de l'ordre de 15 ans, ce qui est acceptable dans l'immobilier, il faudrait soit diviser par 3 leur coût, soit obtenir des subventions (plus importantes que les actuelles) à hauteur des 2/3 du coût, soit ... multiplier par 3 le prix de l'énergie ! On peut penser que, dans l'avenir, on constatera un mix de ces trois variables.

Raymond BASTIEN

* les montants indiqués sont des ordres de grandeur afin de faire comprendre le raisonnement